



Sapeurs-Pompiers du Var

Direction départementale

Le Muy le, 21 décembre 2023

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC,
du Volontariat et de l'engagement citoyen
Bureau SPV

Affaire suivie par : CDT DOSSETTI/EU
Téléphone : 04.94.60.37.00

Numéro : 0123

AVIS DE VACANCES DE POSTES DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

Le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Var recrute pour la saison estivale :

500 Sapeurs-Pompiers Volontaires Saisonniers pour renforcer les Centres d'Incendie et de Secours et le dispositif de surveillance des plages.

Le personnel engagé aura le statut de sapeur-pompier volontaire saisonnier et les postes sont à pourvoir pour une durée **minimale** d'un mois et **maximale** de quatre mois.

Les postes sont ouverts aux candidats âgés de 18 ans révolus à la date de début de saison, sapeurs, caporaux et sous-officiers, détenteurs des formations suivantes :

Pour les sapeurs-pompiers saisonniers affectés en CIS :

- Être sapeur-pompier volontaire en activité,
- Détenir la formation initiale,
- Permis poids lourd, formations COD1, COD2 et FDF1 appréciés.

Pour les sapeurs-pompiers saisonniers affectés à la surveillance des plages :

- Être titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et être à jour du recyclage annuel,
- Être titulaire des modules transverse et équipier SUAP et être à jour du recyclage annuel SUAP,
- Être titulaire du permis bateau côtier,
- Être titulaire du SBAN module tronc commun, ou de la formation équipier incendie. (Un stage mer de 5 jours complètera la formation sur place).

- Les candidats devront être médicalement aptes et disposer de l'autorisation de leur autorité territoriale.
- L'habillement est fourni par le SDIS 83.
- Le SDIS proposera des hébergements dans la mesure du possible.
- Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur notre site internet : www.sdis83.fr

Le dossier de candidature est à adresser avant le **31 mars 2024** :

→ **Par mail, en un seul fichier PDF, à l'adresse suivante : grh_saisonniers@sdis83.fr**

→ Ou, par défaut, par voie postale à l'adresse suivante :

*Monsieur le Directeur Départemental
Service Départemental des Services d'Incendie et de Secours du VAR
Groupement Fonctionnel des Ressources Humaines
Candidatures SPS
24 allée Vaugrenier, ZAC les Ferrières - 83490 LE MUY*

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le chef de centre de votre choix (coordonnées en annexe du dossier)

Le bureau SPV (grh_saisonniers@sdis83.fr) est à votre disposition si nécessaire.

**Le Directeur Départemental des
Services d'Incendie et de Secours**

Contrôleur Général Eric GROHIN